Pour connaître les risques : Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation

Orientations	Pistes d'actions	Degré de priorité	Proposition d'acteurs	Proposition d'indicateurs De suivi	
	Améliorer la connaissance de l'aléa en baie du Mont-Saint-Michel et sur la partie Est du périmètre de la SLGRI: * par la mise en place d'instruments de mesures supplémentaires * par la réalisation d'études complémentaires * par la réalisation d'une modélisation hydrodynamique sur l'ensemble du périmètre de la SLGRI (baie de Saint-Malo et baie du Mont-Saint-Michel), en prenant en compte l'aléa inondation fluviale et l'aléa submersion marine (concomitance des événements)	Très prioritaire	État, collectivités, Structure supra-communale, Copil, Préciser : CEREMA, BRGM, Météo France	Nombre d'études réalisées (nb : étud	
Améliorer la connaissance de l'aléa et des ouvrages	Améliorer la connaissance sur les ouwages (réaliser une étude géotechnique des ouwages et recenser les ouwages, notamment côté Est), en vue de définir le système d'endiguement dans sa globalité (définir les zones nouvelles à intégrer)	Très prioritaire	Collectivités, Structure supra-communale	en cours : SEDIBAİE) Mise en place d'instruments de mesure (houlographe et marégraphe) dans le	
	Créer un Observatoire des risques d'inondations (fluviale et submersion marine), afin de centraliser et partager les études sur le risque et les ouvrages	Très prioritaire	Structure supra-communale : INTER-SAGE ou Syndicat mixte	cadre des PAPI Création de l'observatoire	
	Améliorer la connaissance des événements passés et encourager la réalisation de retours d'expériences (côté aléa)	Prioritaire	État, collectivités, Météo France, Archives municipales et départementales		
Améliorer la connaissance des enjeux exposés au risque de submersion	Améliorer la connaissance des enjeux exposés au risque de submersion marine sur l'ensemble du périmètre de la SLGRI : population, établissements sensibles, enjeux structurels, enjeux agricoles, enjeux économiques	Très prioritaire	État, collectivités, Structure supra-communale (INTER- SAGE) et Copil	Taux de couverture enjeux caractérisés sur le TRI	
	Communication : améliorer la diffusion de l'information préventive sur les risques (submersion marine et inondation fluviale) auprès du grand public, via la réalisation d'outils de communication (bulletins, panneaux), la conduite d'actions culturelles et la co-construction de cartes dynamiques sur les risques avec les acteurs du territoire	Très prioritaire	Communes, Structure supra- communale, COPIL Autres collectivités		
	Sensibiliser les élus et accompagner les maires dans la diffusion de l'information préventive auprès de la population	Très prioritaire	Structure supra-communale : INTER-SAGE ou Syndicat mixte, COPIL		
Renforcer la sensibilisation et la conscientisation au risque des différents publics (grand public, acteurs économiques, élus, scolaires)	Mettre en place des repères de submersion marine (représentation des inondations potentielles)	Moyennement prioritaire	Communes, Structure supra-communale	Mise en place des outils cités Nombre d'actions engagées Nombre de personnes sensibilisées Nombre de repères de crue posés Nombre de personnes sensibilisées	
	Sensibiliser les scolaires, en wilgarisant l'information sur les risques et en organisant des visites-terrains (ouvrages, marais)	Peu prioritaire	Structure supra-communale, Communes, Autres collectivités, Établissements d'enseignement		
	Renforcer la sensibilisation des populations touristiques, en utilisant les lieux d'accueil existants (hôtels, campings, centres touristiques)	Pas prioritaire	SPL « Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel » Offices du tourisme, Maisons de la baie, Gestionnaires de campings et d'hôtellerie		

Pour planifier la gestion des risques sur le territoire : Planifier l'aménagement du territoire en tenant compte du risque

	Orientations	Pistes d'actions	Degré de priorité	Proposition d'acteurs	Proposition d'indicateurs De suivi	
Améliorer la prise en compte du risque de submersion dans les documents d'urbanisme	éliorer la prise en compte u risque de submersion	Penser l'aménagement en intégrant les questions de solidarité hydraulique entre amont et aval, et celles relatives à la protection assurée par les ouvrages	Moyennement prioritaire	État Communes, EPCI, SAGE, GEMAPIEN	Nombre de documents prenant en compte les risques	
	Accompagner les acteurs dans la prise en compte des risques en améliorant les porter-à-connaissance urbanisme sur le volet risques et préservation de zones d'expansion de submersion	Moyennement prioritaire	État	Nombre de porter-à-connaissance réalisés		
		Développer des démarches de planification intercommunale (type PLUi) à une échelle adaptée, intégrant les différents documents territoriaux, notamment les composantes du risque inondation / submersion et la GEMAPI, et en veillant à assurer un développement harmonieux sur le territoire (littoral / rétro-littoral), conciliant les différents enjeux	Très prioritaire	Communes, EPCI, Porteurs de SCoT / PLU(i)	Nombre de documents intercommunaux	
	ordonner l'articulation des documents territoriaux	Intégrer dans les politiques de l'habitat la prise en compte des risques	Prioritaire	Communes, EPCI	prenant en compte le risque inondation Taux de couverture du bassin par ce type de documents Nombre de contributions des acteurs de l'eau dans l'élaboration / révision des documents d'urbanisme	
		Favoriser la coopération entre acteurs de l'eau et de l'urbanisme pour mieux prendre en compte dans les documents d'urbanisme, les documents de planification eau, risques et les connaissances sur les risques et les ouvrages de protection	Prioritaire	Communes, EPCI, SAGE, GEMAPIEN		
	Améliorer l'outil PPR	Améliorer la connaissance sur le risque, en prenant en compte les concomitances fluvial / maritime, afin de contribuer à la prise en compte du risque dans l'évolution de l'habitat en zone inondable et d'adapter la réglementation en conséquence	Prioritaire	État Collectivités	Taux de couverture du bassin de risque avec cartographie du risque	

Pour planifier la gestion des risques sur le territoire : Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale et structurée du territoire à risques

Orientations	Pistes d'actions	Degré de priorité	Proposition d'acteurs	Proposition d'indicateurs De suivi	
	Consolider la connaissance des ouvrages concourant à la gestion du risque de submersion, en réalisant des études complémentaires sur la solidité des digues (digue de la Duchesse Anne, digues de Saint-Malo), notamment par des investigations géotechniques, et en intégrant les digues de second rang dans les études. L'état des lieux pourra aussi être approfondi en rive droite du Couesnon.	Prioritaire	Communes, Structure supra- communale	Nombre d'études réalisées	
Conserver les capacités de ralentissement des submersions marines	Conserver les ASA, disposant d'un savoir-faire, d'une expertise ainsi que d'un patrimoine d'ouvrages à maintenir	Prioritaire	Convention avec le syndicat mixte (3 EPCI) à créer		
	Réaliser une étude des phénomènes de sédimentation/accrétion en Baie du Mont Saint-Michel afin de prioriser les secteurs d'intervention et coordonner la gestion de la submersion marine avec la gestion du trait de côte	Prioritaire	Communes, Structure supra- communale		
Unifier la maîtrise d'ouvrage et la gestion des ouvrages de protection pour une même zone cohérente protégée	Définir une structure unique compétente pour la gestion d'un même système d'endiguement cohérent, défini préalablement (cf. objectif n°5)	Très prioritaire	Communes, Structure supra- communale	Indicateur de réalisation : Création et mise en place d'une structure supra-communale opérationnelle sur l'ensemble du territoire de la SLGRI	
Renforcer l'examen des effets prévisibles	Systématiser les études ACB/AMC afin de prioriser les secteurs d'intervention	Peu prioritaire	Communes, Structure supra- communale	Nombre d'études réalisées	
des aménagements de protection contre les inondations	Réaliser des études d'impacts des choix d'aménagements réalisés	Peu prioritaire	Communes, Structure supra- communale		

Pour gérer les risques d'inondation : Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable

Orientations	Pistes d'actions	Degré de priorité	Proposition d'acteurs	Proposition d'indicateurs De suivi	
	Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux inondations des services prioritaires, des réseaux (services de soins, services en charge des secours, de la gestion de crise, eau potable et assainissement, électricité, téléphonie,), et des enjeux pouvant générer un risque important (activités polluantes)	Très prioritaire	Concessionnaires, Electricité, réseau routier, Télécom, Eau, GRDF		
Réduire la vulnérabilité des services	Mettre en place des mesures de sauvegarde ou de délocalisation des services de soins, de secours et de gestion de crise situés en zones inondables	Prioritaire	Préfecture	Nombre de diagnostics de vulnérabilité aux inondations des services prioritaires et réseaux	
(services utiles à la satisfaction des besoins prioritaires et à la gestion de crise ; services utiles à un retour à la normale rapide)	Améliorer la connaissance des réseaux d'évacuation des eaux de submersion et leur capacité à contribuer au retour à la normale	Moyennement prioritaire	Structure supra- communale, EPCI, Convention avec les concessionnaires	Nombre de PCA établis par les gestionnaires des services prioritaires et des réseaux Mise en œuvre effective des mesures	
	Élaborer les plans de continuité d'activité (PCA) des services prioritaires et des réseaux	Peu prioritaire	Concessionnaires, Electricité, réseau routier, Télécom, Eau, GRDF	contenues dans les PCA	
	Mettre en œuvre les mesures recommandées dans les diagnostics et les PCA	Pas prioritaire	Concessionnaires, Electricité, réseau routier, Télécom, Eau, GRDF		
	Informer les propriétaires sur les prescriptions prévues par les PPRSM et les recommandations des PAC risques et les accompagner, notamment dans la mobilisation des dispositifs de financement	Très prioritaire	État Collectivités Notaires, Agences immobilières	Nombre de supports de communication transmis aux propriétaires Population sensibilisée, accompagnée	
Réduire la vulnérabilité du bâti et des personnes	Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux inondations : * des biens * des exploitations agricoles * des installations industrielles et portuaires * des bâtiments patrimoniaux (patrimoine culturel et historique)	Moyennement prioritaire	Etat Collectivités Chambres consulaires (agriculture, CCI) Assureurs	Nombre de diagnostics de vulnérabilité aux exploitations agricoles, aux biens, aux installations industrielles et portuaires, aux bâtiments patrimoniaux Nombre d'habitants sensibilisés Nombre de diagnostics réalisés sur les	
	Promouvoir la mise en place des Plans Familiaux de Mise en Sécurité (PFMS)	Pas prioritaire	Etat Communes Réseau d'enseignement Assureurs	habitations Nombre de PFMS	

Pour réagir face aux risques : Se préparer à la gestion de crise et favoriser le retour à la normale

Orientations	Pistes d'actions	Degré de priorité	Proposition d'acteurs	Proposition d'indicateurs De suivi	
Améliorer la prévision des	Améliorer les moyens de mesures, en installant des marégraphes au trait de côte et des houlographes, notamment plus au large en baie du Mont-Saint-Michel	Très prioritaire	Etat, Structure supra- communale, SHOM, Copil Méteo-France	Nombre de moyens de mesures posés Développement des outils cités	
inondations	Développer un outil d'identification des zones de submersions potentielles en fonction des prévisions de Météo- France (mission RDI), en tenant compte des prévisions sur le fluvial	Très prioritaire	État, Météo France, SHOM		
	Organiser des exercices de gestion de crise à plus petite échelle mais plus fréquemment, en ne testant qu'une partie de la crise, sur un périmètre plus restreint, et inscrire ces exercices de crise dans les PCS. Réaliser notamment des exercices sur la thématique de la gestion post-crise	Prioritaire	Tous les acteurs de la gestion de crise, y compris les opérateurs de réseaux		
Améliorer la coordination des acteurs de gestion de crise, pendant la crise et en post-crise	Organiser la gestion post-crise des questions d'ordre sanitaire : nettoyage, gestion des déchets, problématique spécifique des cheptels en lien avec les exploitations agricoles	Peu prioritaire	Etat, SDIS, Collectivités	Nombre d'exercices conduits	
	Prévoir des dispositions dans les PCS pour anticiper sur les moyens de communication en cas de crise	Pas prioritaire	Communes		
Améliorer la continuité des services	Faire un état des lieux des PCA existants et de l'intégration du risque de submersion marine	Peu prioritaire	Etat, Collectivités	Nombre d'exercices conduits Réalisation de l'état des lieux	
pendant la crise	Organiser des exercices de gestion de crise thématiques dans les établissements disposant d'un PCA	Peu prioritaire	Tous les acteurs de la gestion de crise		
Améliorer les outils d'alerte aux	Développer des moyens d'alerte adaptés (SMS – appels téléphoniques – SAIP → Système d'Alerte et d'Information des Populations) permettant d'envoyer des messages à l'ensemble de la population sur des secteurs définis (sans inscription préalable)	Très prioritaire	Etat, Telecom, SDIS	Développement des outils cités Mise en place du protocole d'alerte	
populations	Informer et prévenir la population en cas de crise, et la sensibiliser la population aux dispositions en cas d'alerte :sur l'utilisation de la sirène, en multipliant les supports de communication	Moyennement prioritaire	Collectivités, Assureurs	et tests opérationnels	
	Organiser des exercices pour tester l'accompagnement des habitants prévus dans les PCS	Prioritaire	Communes, Préfecture	Nombre d'exercices conduits Nombre de DICRIM et PCS réalisés Création de la trame intercommunale DICRIM	
Auséliana di la camana manana da la camana da la c	Se coordonner avec les associations de protection civile pour les moyens matériels pouvant être mis à disposition dans le cas d'évacuation vers un centre d'hébergement	Peu prioritaire	Communes, Préfecture, Associations		
Améliorer l'accompagnement de habitants pendant la crise	Réaliser des PCS et des DICRIM sur l'ensemble du périmètre de la SLGRI et renforcer leur diffusion auprès du grand public Optimiser la réalisation des PCS et DICRIM à une échelle inter-communale : adopter une approche globale, intercommunale (mutualiser les réflexions et le travail pour optimiser la réalisation de ces documents), en envisageant le cas des événements dépassant l'événement de dimensionnement de l'ouvrage	Pas prioritaire	Communes, Structure supra-communale		
Valoriser les expériences de crise via la réalisation de retours d'expériences (RETEX)	Organiser la remontée d'information sur l'aléa via des moyens non humains (protocole de remontée d'informations utilisé pour les inondations fluviales difficilement transposable à la submersion marine)	Pas prioritaire	État, Collectivités	Réalisation de l'action citée	